

Luxembourg, le 12 juin 2021

à

Madame Isabel Wiseler-Lima
Monsieur Christophe Hansen
Monsieur Manfred Weber

Madame la Députée,
Monsieur le Député,
Monsieur le Président du Parti Populaire Européen,

Chaque année en Europe, des millions d'enfants sont empêchés de naître, la grande majorité parce qu'ils sont « évacués » lors d'un avortement.

Les Droits de l'Homme, les droits des enfants et les droits des personnes handicapées comportent le droit à la vie, le droit à la protection avant et après la naissance, et le droit à la non-discrimination. On n'y trouve aucun droit à l'avortement.

Simone Veil, dans son discours historique du 24 novembre 1974 a affirmé que "si la loi n'interdit plus, elle ne crée aucun droit à l'avortement", et que "personne n'a jamais contesté (...) que l'avortement soit un échec quand il n'est pas un drame." L'IVG ne saurait être qu'une dérogation au droit à la vie dans des cas de gravité exceptionnelle.

Comme votre groupe se compose de partis politiques qui ont une longue tradition de défense de la vie, nous comptons sur vous pour dresser un barrage, avec vos collègues d'autres partis, au rapport Matic qui sera soumis au PE sous peu.

En effet, malgré les éléments positifs que ce rapport contient, il inclut des revendications qui non seulement outrepassent les compétences de l'UE, mais constituent une atteinte grave aux droits et aux libertés fondamentaux.

Non seulement rien n'est prévu pour essayer de faire baisser le nombre d'avortements en Europe. Le rapport Matic vise e.a. la généralisation d'un « droit à l'avortement » qui équivaut à une licence de tuer, la levée de la clause de conscience (qu'il appelle avec mépris la « soi-disant objection de conscience ») du personnel médical, et, en toute logique, la réduction au silence des organisations et des personnes qui s'engagent pour la vie naissante et le soutien des femmes en détresse.

Dans l'espoir que vous réussirez à contrecarrer ce projet, nous vous prions, Madame et Messieurs les députés, de croire à l'expression de notre haute considération et de notre gratitude anticipée,

André Grosbusch
président

Marie-Josée Frank
vice-présidente